

Belle famille de soldat

Foch

Robert Foch, habitant de Montcrabun, petit hameau proche de Cazères, ancien enseignant, historien renommé de Cazères, collectionne les documents anciens sur Cazères et ses environs. Avec son épouse Anne, ils ont publié trois tomes de l'histoire de Cazères et de ses environs.

Robert a soigneusement gardé les documents militaires de son grand-père maternel **Raymond Sarrère** (voir ce nom) et de son père **Célestin Adrien Foch**, dont voici les principales pages :

Foch Célestin Adrien

Dans le livret militaire de Foch Célestin Adrien, classe 1909, on peut lire :

Né le 20 janvier 1889, à Cassagne (Haute Garonne), résidant à Cassagne, profession tailleur de pierre.

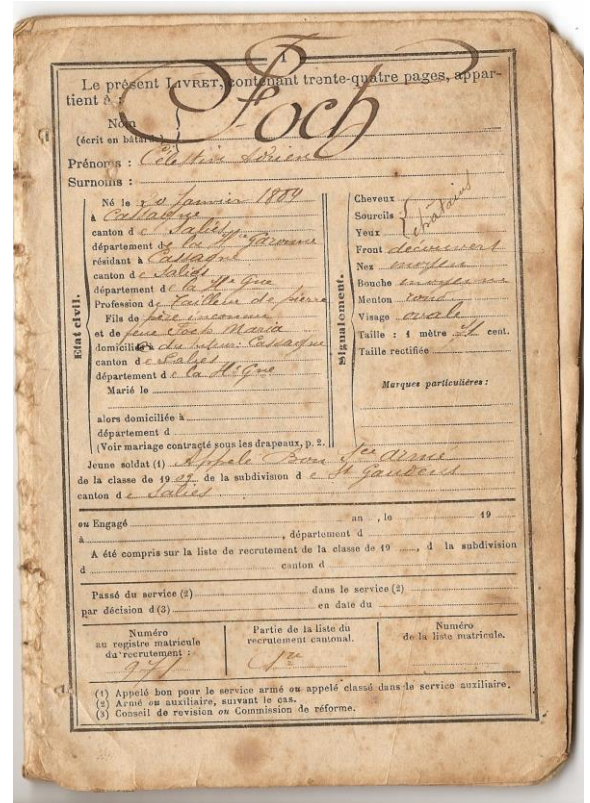
Fils de père inconnu et de Foch Maria, domicile du tuteur à Cassagne.

Cheveux, sourcils et yeux châtain, front découvert, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, taille 1.71 mètre.

Appelé : Bon pour le service armé de la classe de 1909, de la subdivision de Saint-Gaudens, canton de Salies.

Le Sieur Foch Célestin Adrien devra :

- passer dans la réserve de l'armée d'active, le 1^{er} octobre 1912,
- passer dans l'armée territoriale le 1^{er} octobre 1923,
- passer dans la réserve de l'armée territoriale le 1^{er} octobre 1929,
- être libéré du service militaire le 1^{er} octobre 1935.



Grade à l'époque du service actif : Adjudant

Mariage contracté depuis l'incorporation : marié le 4 juin 1917, à Mazères sur le Salat (Haute Garonne), domicilié à Angoulême (Charente), autorisation du conseil d'administration en date du 3 juin 1917 (8^o Génie).

Veuf en ..., sans enfant. Remarié en 1929 à Cazères sur Garonne.

Engagements et rengagements :

Service militaire 1910-1912,

Rengagé le 11 septembre 1912 pour deux ans à compter du 1^{er} octobre 1912.

Rengagé le 25 juin 1914, pour cinq ans, à compter du 1^{er} octobre 1914

Rengagé le 1^{er} octobre 1919 pour cinq ans, à compter du 1^{er} octobre 1919

Rengagé le 1^{er} octobre 1924 pour un an, à compter du 1^{er} octobre 1924.

Haute paie journalière d'ancienneté : 0.60 centimes le 1^{er} octobre 1912 ; 2.40 centimes le 23 avril 1914.

Campagnes :

En Algérie : du 16 octobre 1910 au 4 août 1913,

Opérations militaires dans le Maroc occidental en guerre : du 5 août 1913 au 1^{er} août 1914,

Opérations militaires au Maroc contre l'Allemagne : du 2 août 1914 au 26 juin 1915,

Contre l'Allemagne, en France : du 27 juin 1915 au 23 octobre 1915,

Contre l'Allemagne, en Orient : du 24 octobre 1915 au 2 janvier 1917,

Contre l'Allemagne, en France : du 3 janvier 1917 au 23 décembre 1919.

Décorations :

Médaille coloniale avec agrafe (Maroc), décret du 28 avril 1914

Médaille militaire, décret du 31 décembre 1936.

Instruction générale :

Sait lire et écrire, certificat d'études.

Entraînement au port du masque : Foch Adrien, Maréchal des logis,

- a- Aptitude à la mise en place rapide et correcte du masque : Bonne, ~~Passable~~, ~~Nulle~~.
- b- Entraînement au port du masque en masque ou au travail : durée maximale : 1 heure
- c- Passage en atmosphère infectée, nombre et durée des séances : 7 à 8 minutes.

Natation : A l'arrivée au corps : ~~très bon nageur~~, nageur ordinaire, ~~ne sait pas nager~~

Instruction militaire :

- commencée le 20 octobre 1910, suffisante pour que l'homme soit mobilisable le 1^{er} février 1911.
- Elève caporal, ou brigadier, le 10 novembre 1910, a obtenu la note 15.46/20, classé 2^{ème} sur 14.

Vaccinations et revaccinations : A l'arrivée au corps, vacciné avec succès le 21 octobre 1910,

Contre la variole en 1914, contre le choléra en 1915 à bord de 'La Provence', contre la typhoïde en 1917 et en 1922.

Permissions : permission de détente de 9 jours du 7 janvier au 16 janvier ...

Changements de domicile ou de résidence :

Visa de la gendarmerie : Vu à l'arrivée dans la commune de Cazères, le 15 novembre 1929.

Enregistrements successifs des effets, des armes et des outils portatifs : Revolver n° 4235, sabre n° 3516.

Titre de libération définitive :

M. Foch célestin, de la classe de recrutement 1909, du bureau de recrutement de Toulouse, ayant satisfait aux obligations de la loi sur le recrutement de l'armée, est libéré à dater du 15 octobre 1938, des obligations du service militaire...

A cette date, il est mis à la disposition du Ministre de la Guerre, pour la défense passive (Loi du...).

Il cessera d'être à la disposition du Ministre de la Guerre, le 15 octobre 1940 et ne sera plus, à partir de cette date, tenu de se conformer aux prescriptions de son fascicule de mobilisation.

Il ne pourra plus être convoqué, éventuellement qu'à titre de requis civil, pour être employé, en temps de guerre, aux services administratifs et économiques (Loi.....).

Signé à Toulouse le 16 février 1939, Le Commandant du Bureau de recrutement



8^o Génie Casablanca : Adrien Foch debout en blanc



1^{er} Génie à Versailles : 2^{ème} rang, 4^{ème} à partir de la gauche



Dans le coffret :

- Médaille militaire (haut gauche)
- Médaille commémorative de la Grande Guerre (Haut droit)
- Médaille coloniale agrafe Maroc (Bas gauche)
- Médaille commémorative interalliée (Bas droit)

*

Dans les archives départementales numérisées de la Haute-Garonne, la copie du livret matricule de **Célestin Adrien Foch** permet de compléter les informations ci-dessus :

Incorporé à compter du 15 octobre 1910.

Arrivé au corps du 2^o régiment de Génie à Alger et sapeur de 2^{ième} classe le 17 octobre 1910.

Promu brigadier le 30 septembre 1911.

Rengagé pour 2 ans comme brigadier au titre du 26^o bataillon du Génie le 11.09.1912, à compter du 1^{ier} .10.1912.

Passé au 8^o régiment du Génie et désigné pour la relève du Maroc occidental (D.M. du 22 juillet 1912).

Embarqué à Alger le 4 août 1913. Débarqué à Casablanca le 7 août 1913.

Nommé Maréchal des logis le 23 avril 1914.

Rengagé pour 5 ans le 25 juin 1914 à compter du 1^{ier} octobre 1914.

Désigné pour le 2^o régiment du Génie (Décision ministérielle du 10 juin 1915).

Rembarqué à Casablanca le 24 juin 1915. Débarqué à Marseille le 29 juin 1915. Arrivé au corps le 29 juin 1915.

Parti le 24 octobre 1915 à 122^o division d'infanterie et affecté au détachement télégraphiste de la 122^o DI, à destination de l'armée d'Orient.

Passé au 8^o régiment du Génie (instruction ministérielle du 2 janvier 1917).

Rentré au dépôt le 21 février 1917.

Ci-contre sapeurs télégraphistes en action



Passé au 11^o régiment du génie (décision ministérielle du 12 mars 1918).

Dirigé le 22.02.1919 sur la direction du matériel de guerre du Génie à Paris pour y être détaché (DM 14.02.1919).

Rengagé pour 5 ans le 30 octobre 1919 à compter du 1^{ier} octobre 1919, au titre du 11^o régiment de Génie.

Passé au 1^{er} régiment de Génie le 27.12.1919.

Nommé Sergent-major le 3 février 1923.

Rengagé pour un an le 6 juin 1924 au titre du 1^{er} régiment de Génie à compter du 1^{er} octobre 1924.

Nommé Adjudant le 14 juillet 1924.

Retraité proportionnellement et rayé des contrôles le 1^{er} octobre 1925.

Passé en gestion au centre mobilisateur du Génie n° 4 le 5 mai 1929.

Placé sans affectation le 1^{er} mai 1932.

Affecté au centre mobilisateur d'infanterie n° 171 le 15 mars 1937.

Classé « sans affection » le 15 janvier 1938.

Dégagé des obligations du service militaire prévues par la loi du 31 mars 1928 le 15 octobre 1938.

Maintenu à la disposition du ministre de la guerre pour la défense passive jusqu'au 15 octobre 1940.

Le 15 novembre 1929, il a déclaré habiter Boulevard Jean Jaurès à Cazères.

*

Souvenirs de la Guerre 1914-1918 :

- Douille en laiton de 40 mm sculptée, portant l'inscription La Victoire,

- Briquet en laiton portant les inscriptions : Craonne (Chemin des Dames) d'un côté et Souvenir de l'autre.

